

A2E

Société par actions Simplifiée au capital de 10 474 euros
Siège social : rue Calmette – zone de la Houssoye
59280 BOIS GRENIER
949 831 937 RCS LILLE METROPOLE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 JUIN 2026

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

DEUXIEME RESOLUTION

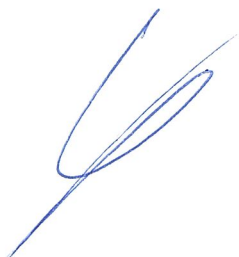
L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de (– 596 791) euros, décide de l'affecter en totalité aux postes suivants :

- *Au débit du poste « Autres réserves » pour un montant de 580 698 €,*
- *Au poste « Report à nouveau » pour une somme de -16 093 €.*

L'assemblée générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

Certifié conforme
Le 29 juin 2026
Le Président



SAS A2E

RUE CALMETTE
ZI DE LA HOUSOYE
59280 BOIS GRENIER

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025



CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Bilan Actif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (I)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	7 547 935	5 323 437	2 224 498	1 665 348
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2		2	2
	Total de l'actif immobilisé (III)	7 547 937	5 323 437	2 224 500	1 665 350
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
COMPTES DE REGULARISATION	Créances clients et comptes rattachés	517 149		517 149	884 712
	Autres créances	303 369		303 369	130 668
	Charges constatées d'avance	20 423		20 423	10 507
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	6 293		6 293	6 871
	Total de l'actif circulant (IV)	847 235		847 235	1 032 758
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	8 395 172	5 323 437	3 071 735	2 698 108

(1) dont immobilisations financières à moins d'un an

2

2

(2) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 474	10 474
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 926	46 926
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	580 698	
	Report à nouveau		(344 390)
	Résultat de l'exercice	(596 791)	925 089
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	41 307	638 098
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	338	335
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 872 034	1 858 225
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 864	4 500
	Dettes fiscales et sociales	86 192	196 939
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	3 030 427	2 060 009
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	3 071 735	2 698 108
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(596 790,85)	925 088,58
(1)	Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	3 030 427	2 060 009
(2)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06

				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	413 093		413 093	447 928
	Montant net du chiffre d'affaires	413 093		413 093	447 928
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				7 695
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			605	256
Total des produits d'exploitation				413 698	455 879
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes (1)			345 987	169 442
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 363	3 837
	Salaires			80 097	252 224
	Cotisations sociales			50 360	82 686
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			1	216
Total des charges d'exploitation				479 808	508 405
RESULTAT D'EXPLOITATION				(66 110)	(52 526)
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
		Règlement ANC 2022-06	
RESULTAT D'EXPLOITATION		(66 110)	(52 526)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2) Autres intérêts et produits assimilés (2) Reprises sur dépréciations et provisions Différences positives de change Produits des cessions d'immobilisations financières Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	68 641	7 795
	Total des produits financiers	68 641	7 795
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (3) Différences négatives de change Valeurs comptables des immobilisations financières cédées Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie	440 851 158 471	4 882 586 91 708
	Total des charges financières	599 322	4 974 294
RESULTAT FINANCIER		(530 680)	(4 966 498)
RESULTAT COURANT avant impôts		(596 791)	(5 019 025)
	Produits exceptionnels		5 954 216
	Charges exceptionnelles		10 102
RESULTAT EXCEPTIONNEL			5 944 113
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		482 339	6 417 890
Total des charges		1 079 130	5 492 801
RESULTAT DE L'EXERCICE		(596 791)	925 089
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 071 735 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **482 339 euros** et un total **charges** de **1 079 130 euros**,dégageant ainsi un **résultat** de **-596 791 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'autorité des normes comptables homologués par arrêté ministériel du 26 décembre 2023 relatif aux neufs règlements de l'Autorité des normes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

1) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité et de la valeur de l'actif net corrigé. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée.

Dans le cas contraire une dépréciation des titres est comptabilisée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Imm. corp. en cours, avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	6 547 934		1 000 001			7 547 935
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2					2
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 547 936		1 000 001			7 547 937
TOTAL		6 547 936		1 000 001			7 547 937

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TOTAL				

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortissement à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agent aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

	31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice			10 474,00
	Emises pendant l'exercice		0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice		0,0000	
	Du capital social fin d'exercice			10 474,00

Effectif moyen

	31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures	1	
	Professions intermédiaires		
	Employés		
	Ouvriers		
	TOTAL	1	

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
Norocéan			2,19	
Pacexport			74,40	
Houssoye			100,00	
2. Participations (10 à 50 %)				
Flandrexpe			50,00	
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				

Provisions

Règlement ANC 2022-06

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	4 882 586	440 851		5 323 437
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 882 586	440 851		5 323 437
TOTAL GENERAL		4 882 586	440 851		5 323 437
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			440 851		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Règlement ANC 2022-06

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2	2	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	517 149	517 149	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 325	12 325	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	291 044	291 044	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	20 423	20 423	
	TOTAL DES CREANCES	840 944	840 944	
	Prêts accordés en cours d'exercice			
	Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	338	338		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	71 864	71 864		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 192	86 192		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 872 034	2 872 034		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
	TOTAL DES DETTES	3 030 427	3 030 427		
	Emprunts souscrits en cours d'exercice				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques)				

Variations des Capitaux Propres

Règlement ANC 2022-06

	Capitaux propres clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/12/2025
Capital social	10 474				10 474
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 926				46 926
Ecart de réévaluation					
Réserve légale					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves		580 698			580 698
Report à nouveau	(344 390)	344 390			
Résultat de l'exercice	925 089	(925 089)		(596 791)	(596 791)
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	638 098			(596 791)	41 307

Date de l'assemblée générale

Dividendes attribués

¹ dont dividende provenant du résultat n-1

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 638 098

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 638 098

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure (596 791)



CABINET LOTIN - DRUART

Société de Commissaires aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Douai

Fabien DRUART

Commissaire aux Comptes

Romain TINE

Commissaire aux Comptes

A2E

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

A2E

Société par actions simplifiée

RCS : Lille Métropole n° 949 831 937

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de la société A2E,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société « A2E » relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} Janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

A2E

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la mention insérée dans le préambule de l'annexe des comptes annuels relative à la première application du règlement comptable ANC 2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux Comptes

Cabinet COULON-LOTIN-DRUART

Lambersart, le 10 Juin 2026

Signé par :

87B9A714FDD94FD...

Fabien DRUART

Associé

CHARLET	SAS A2E	Page : 47
---------	---------	-----------

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech.,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations	7 547 935	5 323 437	2 224 498	1 665 348
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières	2		2	2
	Total de l'actif immobilisé (III)	7 547 937	5 323 437	2 224 500	1 665 350
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	517 149		517 149	884 712
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	Autres créances	303 369		303 369	130 668
	Charges constatées d'avance	20 423		20 423	10 507
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus Disponibilités	6 293		6 293	6 871
	Total de l'actif circulant (IV)	847 235		847 235	1 032 758
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif (VII)				
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)		8 395 172	5 323 437	3 071 735	2 698 108
(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				2	2
(2) dont créances à moins d'un an				840 944	1 025 889

CHARLET

SAS A2E

Page : 48

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
Capitaux Propres	Capital (dont versé 10 474)	10 474	10 474
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	46 926	46 926
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	580 698	
	Report à nouveau		(344 390)
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(596 791)	925 089
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	41 307	638 098
Provisions	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
DETTES	Total des autres fonds propres		
	Provisions pour risques		
DETTES	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	338	335
	Emprunts et dettes financières divers (2)	2 872 034	1 858 225
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 864	4 500
	Dettes fiscales et sociales	86 192	196 939
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		10
DETTES	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	3 030 427	2 060 009
Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif			
TOTAL PASSIF		3 071 735	2 698 108
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)		3 030 427	2 060 009
(2) Dont emprunts participatifs			

CHARLET

SAS A2E

Page : 51

Compte de Résultat 1/2

Règlement ANC 2022-06				31/12/2025	31/12/2024
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	413 093		413 093	447 928
	Montant net du chiffre d'affaires	413 093		413 093	447 928
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				7 695
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits			605	256
	Total des produits d'exploitation			413 698	455 879
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			345 987	169 442
	Impôts, taxes et versements assimilés			3 363	3 837
	Salaires			80 097	252 224
	Cotisations sociales			50 360	82 686
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges			1	216
	Total des charges d'exploitation			479 808	508 405
RESULTAT D'EXPLOITATION			(66 110)	(52 526)	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

CHARLET

SAS A2E

Page : 52

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2025	31/12/2024
Règlement ANC 2022-06			
RESULTAT D'EXPLOITATION		(66 110)	(52 526)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	68 641	7 795
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des produits financiers	68 641	7 795
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	440 851	4 882 586
	Intérêts et charges assimilées (3)	158 471	91 708
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières	599 322	4 974 294
RESULTAT FINANCIER		(530 680)	(4 966 498)
RESULTAT COURANT avant impôts		(596 791)	(5 019 025)
	Produits exceptionnels		5 954 216
	Charges exceptionnelles		10 102
RESULTAT EXCEPTIONNEL			5 944 113
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		482 339	6 417 890
Total des charges		1 079 130	5 492 801
BENEFICE OU PERTE		(596 791)	925 089
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base: continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Le bilan de l'exercice présente un total de **3 071 735 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 482 339 euros** et un total **charges de 1 079 130 euros**,dégageant ainsi un **résultat de -596 791 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2025** et finit le **31/12/2025**.
Il a une durée de **12 mois**.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2022-06 de l'autorité des normes comptables homologués par arrêté ministériel du 26 décembre 2023 relatif aux neufs règlements de l'Autorité des normes comptables.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

1) Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont enregistrées au coût d'acquisition.

Les titres et autres immobilisations financières sont estimés à leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité s'apprécie en fonction de la valeur d'entreprise, fondée notamment sur les résultats antérieurs, les perspectives de rentabilité et de la valeur de l'actif net corrigé. Lorsque cette valeur est supérieure à la valeur comptable enregistrée au bilan, cette dernière n'est pas modifiée.

Dans le cas contraire une dépréciation des titres est comptabilisée.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

CHARLET

SAS A2E

Page :

57

Immobilisations

Règlement ANC 2022-06

Règlement ANC 2022-06		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
FINANCIERES	Participations	6 547 934		1 000 001			7 547 935
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	2					2
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 547 936		1 000 001			7 547 937
TOTAL		6 547 936		1 000 001			7 547 937

CHARLET

SAS A2E

Page :

58

Amortissements

Règlement ANC 2022-06

	Durée ou taux	Mode d' amts	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2025
				Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement					
	Fonds commercial					
	Autres immobilisations incorporelles					
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES					
CORPORELLES	Terrains					
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement					
	Instal technique, matériel outillage industriels					
	Autres Instal., agencement, aménagement divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau, mobilier					
	Emballages récupérables et divers					
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TOTAL						

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autr	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

CHARLET	SAS A2E	Page : 59
---------	---------	-----------

Capital social

		31/12/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice				10 474,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice				10 474,00

Effectif moyen

		31/12/2025	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1	
	Professions intermédiaires			
	Employés			
	Ouvriers			
	TOTAL		1	

CHARLET

SAS A2E

Page : 60

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2025
Règlement ANC 2022-06					
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières	4 882 586	440 851		5 323 437
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	4 882 586	440 851		5 323 437
TOTAL GENERAL		4 882 586	440 851		5 323 437
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			440 851		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

CHARLET

SAS A2E

Page :

61

Créances et Dettes

		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
Règlement ANC 2022-06				
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2	2	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	517 149	517 149	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 325	12 325	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés	291 044	291 044	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avance	20 423	20 423	
TOTAL DES CREANCES		840 944	840 944	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine	338	338		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	71 864	71 864		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	86 192	86 192		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés				
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés	2 872 034	2 872 034		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		3 030 427	3 030 427		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

(596 791)

CHARLET

SAS A2E

Page : 63

Mention expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

Annexe libre

SAS A2E

31/12/2025

Entreprises Liées:

Immobilisations Financières:

Flandrexpe	1,00 €
Houssoye Transports	7 547 932,00 €
Norocéan	1,00 €
Pacexport	1,00 €

Créances vis-à-vis des sociétés du Groupe

Compte courant Houssoye	342 546,74 €
Créance exploitation Charlet	444 914,88 €
Créance d'exploitation Norocéan	19 800,00 €
Créance d'exploitation Pacbelimex	300,00 €
Créance d'exploitation Houssoye	6 288,43 €

Dettes vis-à-vis des sociétés du Groupe

Compte courant Charlet	
Compte courant Norocéan	-933 188,07 €
Compte courant Pacexport	-2 007 480,90 €

Charges financières engagées auprès des sociétés du Groupe:

Charges financières Charlet	58 963,16 €
Charges financières Houssoye	4 830,09 €
Charges financières Norocéan	37 682,59 €
Charges financières Pacexport	56 995,13 €

Produits d'exploitation engagés auprès des sociétés du Groupe:

Prestation Charlet	366 664,40 €
Prestations Houssoye Transports	28 428,66 €
Prestations Norocéan	16 500,00 €
Prestations Pacbelimex	1 500,00 €

Produits financiers engagés auprès des sociétés du Groupe:

Produits financiers Houssoye	68 031,38 €
------------------------------	-------------

CHARLET

SAS A2E

Page :

66

Filiales et participations

	31/12/2025	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
Norocéan		490 591	2,19	(124 230)
Pacexport		88 558	74,40	(39 003)
Houssoye		1 771 462	100,00	(897 047)
2. Participations (10 à 50 %)				
Flandrexpe		53 651	50,00	12 603
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				